

# Moselle À quoi devrait ressembler d'ici cinq ans l'ex-zone Europort entre Thionville et Uckange ?

RL c.republicain-lorrain.fr/economie/2026/04/28/a-quoi-devrait-ressembler-d-ici-cinq-ans-l-ex-zone-europort-entre-thionville-et-uckange

28 avril 2026



Elle est devenue depuis l'année dernière la zone E-Log'In 4. Pour bien des riverains, elle est encore la zone Europort située sur les bords d'Uckange, Illange, Florange et Thionville. L'annonce du calendrier du projet H2V apporte du concret dans ces friches de 188 hectares. Le groupe Chevalier se profile aussi. Tour d'horizon.

Olivier Jarrige - Aujourd'hui à 07:00 | mis à jour aujourd'hui à 07:14 - Temps de lecture : 3 min



Sur l'ex-Europort, plusieurs projets vont se développer à partir de l'usine d'hydrogène et d'e-méthanol H2V.

Photo Olivier Jarrige

La future usine d'hydrogène et d'e-méthanol du groupe H2V devrait ouvrir en 2030. Ce sera la porte d'entrée côté sud de l'immense zone E-Log'In 4, que bien des gens appellent encore l'Europort. [Cette usine H2V devrait générer environ 140 emplois et produire 30 000 t par an d'hydrogène et 150 000 t d'e-méthano](#) l destiné au trafic aérien. Elle occupera 31 des 185 hectares de la zone. Cette usine H2V est le projet le plus abouti aujourd'hui, le plus concret. La réunion publique du jeudi 23 avril à Florange a permis cependant d'avoir une vision globale des futures implantations de la zone d'activité. Elles correspondent bien à son nouveau nom, E-Log'In 4, qui renvoie à énergie, logistique, industrie et aux quatre communes concernées. Le terme d'Europort a été abandonné parce qu'il était déjà pris par ailleurs notamment à Saint-Avold.

Dans le sens sud-nord, on entrera donc par l'usine H2V. Les premiers travaux devraient débuter en 2027. À quelques pas de là, l'autre géant implanté sur le site devrait lui aussi sortir de terre à cette période. Le groupe Chevalier occupera 55 hectares.

## Sur le ban d'Uckange

« Les terrains seront acquis avant la fin de l'année, le groupe ne voulait pas déposer de permis de construire sans savoir s'il trouverait preneur et une fois assuré que tout risque de recours était purgé. On a signé un contrat synallagmatique avec eux », confirme Jean-Charles Louis, président du syndicat mixte qui gère le site. Pour rappel, celui-ci a été racheté par l'EPFGE (Établissement public foncier de l'État dans le Grand Est) et doit être viabilisé par la Sodevam (Société de développement et d'aménagement de la Moselle), le bras armé de l'agglomération. Le syndicat E-Log'In 4, lui, porte la vision d'ensemble. Si les permis de construire du groupe Chevalier sont déposés avant la fin 2026, on peut espérer de premiers entrepôts dans la foulée. Ces deux entreprises rapporteront des contributions, pour moitié à l'agglomération, pour moitié à Uckange. Florange en profitera aussi puisqu'une partie de l'usine H2V est sur son ban.

## Sur les bans d'Illange et Thionville

---

Plus au nord, sur le ban d'Illange, la société Axim investit un terrain de 2 hectares pour héberger un data center. La zone accueillera aussi le centre de transfert du Sydelon, l'[à où iront les tonnes de compost recueillies dans les bioseaux distribués dans l'agglo](#). Plus à l'ouest, cette fois sur le ban de Thionville, la même société Axim s'implantera sur 5,8 hectares pour de la logistique à côté du groupe Hubert (société Thomé) sur 2 ha. Arefim disposera, elle, de 28 ha pour des halles logistiques. Il n'y a pas encore de date de construction sur ces projets évoqués depuis l'an dernier.

Le paysage cependant n'est pas complet. L'ancien crassier, devenu un vaste cratère, doit être comblé de terre. Il est tellement pollué que tout autre choix est impossible. Entre Illange et Thionville, 30 hectares de friches retournés à la nature devront le rester. Ils abritent un biotope développé depuis la fermeture du site industriel en 1973. VNF (Voies navigables de France) devra aussi offrir 15 hectares à la nature.